

*Interpellation présentée par la députée:
Mme Janine Hagmann*

*Date de dépôt : 3 décembre 2008
Messagerie*

Interpellation urgente écrite

Genève fêtera-t-elle vraiment Calvin en toute austérité?

Alertés par la presse, plusieurs citoyens genevois se sont inquiétés de la décision du Conseil d'Etat de demander au Grand Conseil de ne débloquer que 500 000 F pour l'anniversaire du demi-millénaire de Jean Calvin, sans se préoccuper de l'impact de cet événement sur Genève. C'est donc bien au niveau du positionnement de l'événement de ce Jubilé au coeur de Genève, cet été, que les autorités devraient prendre position. Il serait étonnant que les Autorités cantonales ne favorisent pas un retentissement de cet anniversaire. Les différentes activités culturelles prévues par l'Association Calvin 09 vont attirer de nombreux visiteurs. A l'extérieur de Genève, ce Jubilé a une portée de niveau international...sans parler du niveau national avec les cantons de Zurich, Bâle, Berne et les cantons romands.

L'alternative est donc la suivante :

Soit la contribution annoncée renvoie l'Association Calvin 09 à un budget tel qu'elle peut l'assumer en tenant compte des fonds propres garantis à ce jour par les sponsors (Cette option comporte plusieurs aspects défavorables, notamment un prix des billets « élitistes » d'environ 50 F pour un adulte, alors que l'événement se veut populaire et l'obligation de revoir à la baisse quelques ambitions, pourtant bien raisonnables, au service d'une prestation pour le grand public).

Soit une décision qui prendrait acte que Genève ne peut « sous-traiter » totalement l'événement aux partenaires extérieurs qui vont assurer l'essentiel des manifestations à caractère culturel et patrimonial. Cette décision engagerait l'Etat à prendre en charge financièrement une partie décisive du budget du spectacle « Jean Calvin », afin d'offrir à la population et aux visiteurs des conditions attrayantes ; cette option permettrait un spectacle réellement « grand public » (billet autour de 25 F pour un adulte), une réalisation artistique qui aurait toute l'ampleur que requiert une création originale et de qualité, selon l'avis des 30 personnes issues des milieux culturels qui ont assisté à la lecture du livret cet automne.

Question : Le Conseil d'Etat envisage-t-il de revoir sa décision en incluant dans sa réflexion qu'il peut être attendu un réel retour sur investissement d'un accueil, pratiquement tous les soirs de l'été sur le thème du Jubilé Calvin, qu'il en va de l'identité projetée de l'extérieur de la « Cité de Calvin » qui se concrétise par un tourisme thématique significatif déjà annoncé pour l'été ?